COMMUNE DE
CHOULEX

Séance du 28 septembre 2026 à 19 heures 30

SÉANCE ORDINAIRE

Présidence : **Mme Christine JEANNERET**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 31 août 2026.
2. Communications du bureau du Conseil municipal.
3. Communications du Conseil administratif.
4. Rapport des commissions.
5. Projets de délibérations, de motions et de résolutions.
 a) Approbation de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2026 d'un montant de 7'000.- francs destiné à l'achat d'un lot de tables pour la salle polyvalente (projet de délibération n° 331/26).
 b) Approbation de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2026 d'un montant de 45'100.- francs destiné à la location et à l'achat d'un robot tondeur de pelouse pour les terrains du stade (projet de délibération n° 332/2026).
6. Propositions du Conseil administratif.
7. Propositions individuelles et questions.

Présents : Mmes Sophie BRICHET, Léonore COMIN, Sara GNONI, Simona MARTINELLI, Morgane NUSBAUMER, Christine SCHAUB et Audrey ZWICKY

MM. Jean BINDER, Olivier CHRISTIN, Quentin MEYLAN, Brett THEUS et Régis VON SIEBENTHAL

Conseil administratif : Mme Delphine KRÄHENBÜHL, maire
M. Philippe AMSLER, conseiller administratif

Excusée : Mme Anne MEYLAN, conseillère administrative

Procès-verbal : Mme Emmanuelle MAIA

Mme C. Jeanneret, présidente, ouvre la séance du Conseil municipal à 19h38.

M. J. Binder demande au nom du groupe Nouvelle Entente un ajout à l'ordre du jour, à savoir la validation formelle, par l'ensemble du Conseil municipal, du texte du cahier d'acteurs relatif au FCC.

Mme D. Krähenbühl avait prévu de traiter ce sujet sous le point 6.

M. J. Binder accepte cette proposition qui ne suscite ni remarque ni opposition de la part des autres Conseillers municipaux.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 31 août 2026

Mme C. Jeanneret passe en revue, page par page, le procès-verbal de la séance du 31 août 2026.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents avec remerciements à son auteur.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

Mme C. Jeanneret excuse **Mme A. Meylan**.

Mme C. Jeanneret prie les Conseillers municipaux d'annoncer à **Mme K. Chevron Rizzetto** leur absence aux agapes après les séances plénières, afin d'ajuster la quantité de nourriture commandée et d'éviter le gaspillage alimentaire.

3. Communications du Conseil administratif

Mme D. Krähenbühl annonce que :

- La commune a été invitée à la cérémonie du label Gold par Cité de l'Énergie au Liechtenstein le 12 novembre 2026.
- Le Conseil administratif, qui a rencontré ce jour l'ingénieur mobilité de la commune, a validé le projet d'aménagement pour réduire et sécuriser le trafic sur le chemin des Princes, entre la route de Choulex et Miolan. Une mise à l'essai sera demandée pour une partie des mesures afin de s'assurer de leur efficience. Ce dossier a été transmis à la commission Travaux-Sécurité. Parallèlement, **Mme D. Krähenbühl** a demandé de définir des emplacements possibles pour les containers verts à Chevrier.
- L'audit sur le gaspillage alimentaire est en cours au restaurant scolaire. Il se terminera le 16 octobre et permettra de déterminer les progrès, après une année de mesures.
- Concernant la journée de l'environnement du 21 novembre, les animations « rendez-vous futés » et « triporteur antigaspi » sont validées.
- Les TSHM organisent trois soirées à Choulex pour les 12-25 ans, les 8 octobre, 20 novembre et 3 décembre de 17h à 22h à la Carpière. Les jeunes recevront un courrier qui annoncera ces soirées pour lesquelles **Mme D. Krähenbühl** leur souhaite du succès.

M. P. Amsler indique que :

- La commissions des finances de l'ACG s'est réunie la semaine dernière. Le bras de fer entre le Conseil d'État et les communes continue ; il sera arbitré par le Grand Conseil. Le Conseil d'État a sorti un projet de budget 2027 qui reporte beaucoup de charges sur les communes, avec une série de lois, notamment le report de 20 % des charges des TPG sur celles-ci sans aucun transfert de compétences. Dossier à suivre.

4. Rapport des commissions

Aménagement-Environnement (AE)

M. O. Christin annonce que la commission ne s'est pas réunie depuis le 17 août. Elle se réunira la semaine prochaine.

Cohésion sociale-Aînés-Naturalisations (CAN)

Mme S. Brichet indique que le procès-verbal de la dernière séance n'a pas encore été rédigé. Les commissaires ont longuement discuté des prestations canicule et décidé qu'un point de situation sur l'existant était nécessaire avant de réfléchir aux sujets qu'ils pourraient présenter. Ils ont également évoqué le budget. **M. P. Amsler** et elle-même vont prétrier les demandes de subvention afin de soumettre une proposition de certaines associations genevoises à soutenir.

Culture-Sports-Loisirs (CSL)

Mme L. Comin revient sur la commission du 24 août, car le procès-verbal n'était pas rédigé lors de la dernière séance. Les commissaires ont évoqué la programmation culturelle, la répartition budgétaire pour les activités culturelles, plusieurs événements encore au stade d'ébauche ayant été prévus, notamment avec Antigel dont la proposition a été jugée fort intéressante mais trop onéreuse. Ils ont aussi fait un petit bilan sur le fonctionnement, après une année d'activité, et ont trouvé plus commode de se réunir plus régulièrement pour éviter des séances trop longues. Ils ont également décidé de revoir leur manière de traiter l'attribution des subventions et de simplifier le système tout en gardant une certaine souplesse pour les demandes et projets particuliers. La commission se réunira donc plus régulièrement, avec des subventions mieux gérées. Elle a traité 18 demandes.

Le procès-verbal de la séance du 21 septembre n'étant pas encore sorti, **Mme L. Comin** résume celle-ci. Les commissaires ont continué à travailler sur la programmation, qui s'est affinée, avec une exposition pour les artistes. Suite à la réception d'Antigel avant la commission, ils ont choisi une activité sur les deux proposées, qui plaira certainement aux ados de la commune. Il a également été discuté de la venue du théâtre de Carouge et d'un stand-up impro. Les commissaires ont abordé la communication, surtout pour l'exposition des artistes et l'appel à participants.

Finances-Économie locale (FE)

M. Q. Meylan annonce que la commission s'est réunie le 14 septembre pour une présentation de l'avant-projet de budget 2027 par **M. P. Amsler**. La commission s'est ensuite réunie aujourd'hui même concernant les deux projets de délibération. La commission a préavisé favorablement et à l'unanimité le projet de délibération n° 331/26. Puis la commission a également préavisé favorablement et à la majorité le projet de délibération n° 332/2026.

Jeunesse (J)

Mme M. Nusbaumer indique que la commission s'est rencontrée le 14 septembre. Les commissaires ont rapidement discuté de la journée à pied à l'école du 21, pour finaliser la préparation. Ils ont ensuite repris leur discussion par rapport à la canicule et aux mesures potentielles qu'il serait possible de prendre au niveau de l'école. La commission est un peu en stand-by faute d'un interlocuteur à l'école, la nouvelle direction n'étant toujours pas désignée. Il a été noté qu'une partie du préau a un peu souffert avec la chaleur et a eu tendance à fondre. Et les commissaires ont évoqué toutes les activités qu'ils souhaitent mettre en place d'ici la fin de l'année et les propositions d'activités pour l'année prochaine. De

nombreuses idées sont ressorties. Il y aura les trois événements proposés cet hiver par les TSHM. Avec eux, la commission organisera également l'été prochain une journée pour les jeunes du village dans un lieu à Collonge-Bellerive, « la Grémant », où ils peuvent proposer des activités aquatiques, comme la bouée tractée ou le paddle, avec barbecue. Il y aura également du théâtre, des sorties aux chèvres, potentiellement des ateliers floraux, etc. Pour l'année prochaine, les commissaires ont proposé une boum pour les enfants de l'école primaire, un samedi en fin de journée. Ils ont aussi évoqué la possibilité de faire une journée découverte sportive familiale, avec les sports proposés au sein du village, en collaboration avec la commission Culture-Sports-Loisirs. **Mme M. Nusbaumer** invite les Conseillers municipaux à faire part de leurs éventuelles idées à la commission. Les commissaires souhaiteraient arrêter d'offrir des dictionnaires aux 8P, pour quelque chose d'un peu plus sympathique, comme une soirée au restaurant.

La prochaine séance aura lieu le 2 novembre à 20h.

Travaux-Sécurité (TS)

M. R. Von Siebenthal annonce que la commission s'est réunie le 24 août. Les commissaires ont reçu deux représentants des pétitionnaires pour la place de jeux du préau de l'école. Ceux-ci ont assuré que le préau posait toujours problème. La commission continuera à travailler sur cette problématique, et **Mme A. Meylan** soumettra un nouveau projet. Les commissaires ont brièvement évoqué les vestiaires du stade ; la demande d'autorisation a été déposée. Ils ont également parlé de la Carpière, où il y a des problèmes d'humidité créés depuis les terrains de pétanque, qui ne sont pas isolés. La ventilation n'étant pas adaptée, il sera peut-être nécessaire de poser un poêle à pellets pour réchauffer et diminuer ces soucis d'humidité, et régler les problèmes de ventilation à la Ressourcerie, avec la pose d'une turbinette afin de mieux ventiler ces pièces. Ils ont aussi discuté brièvement sur la main-courante mal fixée sur le chemin de l'école ; le problème a été réglé. Ils ont évoqué quelques problématiques de rodéos urbains qui sont intervenus dans le village ; la police et les APM sont au courant et des contrôles seront faits. Idem pour les chantiers à la route des Jurets, qui posent parfois des problèmes de circulation aux piétons, avec les livraisons et les camions. Là aussi, la police et les APM sont informés et des contrôles seront menés. Les commissaires ont également abordé la route de Choulex, de la croix jusqu'au carrefour du café Zurcher, où des travaux seront peut-être entrepris pour réduire les problèmes de vitesses et de mobilité sur ce chemin.

Fondation

M. J. Binder n'a rien à annoncer pour le bureau de la fondation.

Groupement des Sapeurs-Pompiers Choulex-Vandœuvres

Mme C. Schaub annonce que le groupement se réunira la semaine prochaine pour le budget.

Comité de pilotage – projet Entrée-ouest

Mme L. Comin résume les points qui étaient à l'ordre du jour de la séance du 23 septembre : présentation d'un des deux bureaux de direction de travaux envisagés (manière de travailler, expérience, approche, différentes problématiques rencontrées sur des chantiers tels que celui-là) ; différents changements et adaptations ; discussion autour du traitement sur les façades bois ; aménagement de la cuisine de la salle polyvalente ; réaménagement des salles de douche des locatifs. La mise à jour du plan financier est en cours. Retour sur un rendez-vous avec l'OCAN concernant la protection des arbres pendant le chantier, avec les différentes contraintes, notamment sur les échafaudages, et les

impacts que cela peut avoir sur le domaine vital des arbres. Différentes propositions ont été formulées. Discussion autour du caisson bois et circulation du parking. Échanges avec les associations environnementales ; un courrier sera préparé à leur intention à propos des mesures compensatoires, écologiques, et la gestion de l'eau.

Pour mémoire, la commission élargie se déroulera le 5 octobre : présentation du plan financier et de la nouvelle structure de la salle polyvalente.

La prochaine séance du groupe de pilotage est fixée au 25 novembre.

5. Projets de délibérations, de motions et de résolutions

a) Approbation de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2026 d'un montant de 7'000.- francs destiné à l'achat d'un lot de tables pour la salle polyvalente (projet de délibération n° 331/26)

Mme C. Jeanneret donne lecture du projet de délibération n° 331/26 et, en l'absence de toute remarque ou question, procède au vote.

Vu l'article 30, al. 1, lettre d) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,
vu la nécessité de renouveler une partie importante des tables de la salle polyvalente, qui servent au restaurant scolaire en majeure partie mais qui sont également utilisées lors des locations ou prêts de la salle ainsi que lors des manifestations communales,
vu que ces tables doivent répondre à des critères spécifiques comme d'être sur roulettes pour permettre des déplacements facilités et avoir des plateaux qui se rabattent,
vu le devis reçu qui s'élève à 13'000.- francs TTC pour l'achat de 12 tables,
vu le montant de 6'000.- francs prévus au budget 2026,
vu la séance de la Commission Finances-Économie locale du 28 septembre 2026,
sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal ***décide par 11 oui, 0 non et 1 abstention***

1. *D'ouvrir un budget supplémentaire pour permettre l'achat de 12 tables de la salle polyvalente pour un montant de* ***7'000.- francs*** *dans les comptes de l'exercice 2026.*
2. *De comptabiliser ce montant supplémentaire sous la rubrique de fonctionnement « matériel d'exploitation », n° rubrique 0290.10.31010.00.*
3. *De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par le capital propre.*

b) Approbation de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2026 d'un montant de 45'100.- francs destiné à la location et à l'achat d'un robot tondeur de pelouse pour les terrains du stade (projet de délibération n° 332/2026)

Mme C. Jeanneret donne lecture du projet de délibération n° 332/26 et, en l'absence de toute remarque ou question, procède au vote.

Vu l'article 30, al. 1, lettre d) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,
vu que les terrains du stade de Choulex doivent être régulièrement entretenus et que cela engendre une charge de travail importante pour les employés mobilisés,
vu que cette tâche peut être automatisée avec l'aide d'un robot programmé pour tondre les pelouses selon certaines heures et certains jours, conditionné par ailleurs selon les conditions météorologiques,
vu que le principe est de pouvoir tester cet outil pour potentiellement en faire l'achat si les périodes de test sont concluantes,
vu le devis reçu qui s'élève à 1'600.- francs TTC pour la location mensuelle du robot,
vu la projection envisagée sur deux mois au maximum, ce qui établit un montant de ***3'200.- francs TTC****,*
vu le devis reçu qui s'élève à ***38'400 francs TTC*** *pour l'achat du robot,*

*vu les frais d'entretien du service hivernal estimés à **3'500.- francs TTC,***
étant précisé que le coût de la location sera tout ou en partie déduit du prix de l'achat,
vu la séance de la Commission Finances-Économie locale du 28 septembre 2026,
sur proposition du Conseil administratif,

*le Conseil municipal **décide par 7 oui, 0 non et 5 abstentions***

1. *D'ouvrir un budget supplémentaire pour permettre la location pour deux mois du robot tondeur pour un montant de **3'200.- francs,** pour l'entretien pour un montant de **3'500.- francs** et pour l'achat du robot pour un montant de **38'400.- francs** TTC, soit un total de **45'100.- francs** dans les comptes de l'exercice 2026.*
2. *De comptabiliser ce montant supplémentaire sous la rubrique de fonctionnement « sport, charges de biens et services » sous la référence budgétaire 3410.00.31.*
3. *De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par le capital propre.*

6. Propositions du Conseil administratif

Mme D. Krähenbühl annonce que le Conseil administratif propose au Conseil municipal de valider par voie de vote le texte rédigé pour participer au cahier d'acteurs de la concertation publique pour le FCC du CERN. Pour rappel, le projet était basé sur la séance de commission élargie du 7 septembre dernier. **Mme D. Krähenbühl** l'a ensuite envoyé aux Conseillers municipaux pour ajustements et corrections. Le texte a été adapté en fonction de ces retours. Comme la demande du groupe Nouvelle Entente dépassait le nombre de signes impartis, le texte a été retravaillé et relu par le Conseil administratif.

M. J. Binder remercie **Mme D. Krähenbühl** et le Conseil administratif pour avoir synthétisé ce texte. Pour les personnes qui n'ont pas pu participer à la commission élargie, il était compliqué de se prononcer car les procès-verbaux ne sont toujours pas disponibles. **M. J. Binder** trouve cela étonnant, car cela fait bientôt un mois.

Mme D. Krähenbühl répond que le Conseil administratif confie la rédaction des procès-verbaux à une tierce personne.

M. J. Binder répond que les procès-verbaux du Conseil municipal sont rédigés plus vite.

Mme D. Krähenbühl rappelle que là, il s'agissait de procès-verbaux exhaustifs.

En l'absence d'autre remarque ou question, **Mme C. Jeanneret** procède au vote.

Le Conseil municipal approuve **à l'unanimité** le cahier des acteurs tel que les élus l'ont reçu vendredi dernier par e-mail (version finale).

7. Propositions individuelles et questions

Mme M. Nusbaumer souhaite évoquer le chantier de l'A412, qui a commencé. Le déboisement sauvage d'une bonne partie du tracé est en cours. Selon le Conseiller administratif de la Ville de Genève, un recours sera déposé en collaboration avec six autres communes, dont Choulex. En quoi ce recours consistera-t-il et aura-t-il un effet suspensif ?

M. P. Amsler répond que le Conseil administratif a été surpris d'apprendre le début des travaux de déboisement, plusieurs actions judiciaires étant en cours, auxquelles la commune participe avec d'autres sous l'égide de la Ville de Genève. Le coût pour Choulex est modique, à savoir Fr. 200.- par procédure, et la Ville a pris un des meilleurs avocats français en matière de construction d'autoroutes. **M. P. Amsler** a été surpris que ces démarches n'aient pas d'effet suspensif. Concernant le recours évoqué par **Mme M. Nusbaumer**, s'agit-il d'un nouveau que la Ville veut interjeter, ou d'une demande d'arrêt des travaux ?

Mme M. Nusbaumer explique que samedi, il y avait un grand rassemblement sur la plaine à Machilly. C'est à cette occasion que **M. Aflonso Gomez** a annoncé ce recours.

M. P. Amsler pense que la Ville a fait une demande de référé en France pour faire arrêter les travaux. Mais la commune n'a pas encore été contactée par la Ville de Genève pour y participer.

M. J. Binder avait posé quelques questions sur les APM lors de la dernière séance du conseil. Il suppose qu'en l'absence de **Mme A. Meylan**, les réponses sont repoussées à la prochaine séance. Il aimerait savoir si début 2027, **Mme D. Krähenbühl** pourrait faire un point de situation sur l'impact des macarons (nombres, amendes, voitures ventouses, report éventuel du stationnement sauvage sur l'autre partie du village, etc.), qui sont en place depuis plus d'une année.

M. J. Binder, qui a repris les procès-verbaux de la commission Aménagement-Environnement, voit que le canton est revenu à la charge avec ses demandes de supprimer le passage piéton au niveau de la croix sur la route des Jurets. Où en est ce dossier et le canton proposera-t-il des chemins alternatifs, notamment pour les enfants ?

Mme D. Krähenbühl explique que le Conseil administratif n'a pas eu de retour, pour le moment. La commune avait fait des recherches pour obtenir un droit de passage sur les parcelles qui mènent au chemin des écoliers actuel, afin de créer un contournement. Malheureusement, la commune n'a pas obtenu de réponse favorable des propriétaires et a informé le canton qu'elle n'avait pas de possibilité de report. Par ailleurs, vu le non-respect des automobilistes pour le passage piéton créé vers l'arrêt de bus, la commune ne plébiscitera pas cet itinéraire si le canton ne met pas en place d'autres mesures.

Mme C. Jeanneret *clôt la séance à 20h10.*